



## Atelier de réflexion des OSC en vue de l'identification de sujets et produits de plaidoyer pour l'application de la charte PREGEC

*Termes de référence (Draft)*

### 1. Contexte et objectifs

---

#### **Contexte**

La Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC) au niveau de son volet « **Évaluation et suivi de l'application de la Charte** » insiste sur la nécessité « *d'appuyer la mise en place par les Gouvernements et les OIG de mécanismes/cadres/comités indépendants chargés de la veille et de l'interpellation (incluant les OSC, les élus locaux, les parlementaires, etc.)* ». En application de cet engagement, un projet de Plan de renforcement des capacités des organisations de la société civile a été soumis pour examen par les membres du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) lors de la 29<sup>ème</sup> réunion annuelle en novembre 2013 à Abidjan. Tout en validant le Plan, les participants ont recommandé aux organisations régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) et à la société civile d'engager une concertation en vue de définir ensemble les modalités de financement de sa réalisation. À la suite d'une première analyse de l'application de la Charte faite en 2012 par la société civile sous la coordination d'OXFAM, les membres du Réseau ont commandité en 2014-15 une première évaluation externe de la Charte dont les principales conclusions ont été partagées lors de la 31<sup>ème</sup> réunion annuelle du Réseau en décembre 2015 à Dakar. L'évaluation a couvert les 17 pays des espaces CEDEAO, UEMOA et CILSS et constitue une bonne opportunité pour la mise en œuvre d'actions de plaidoyer et d'interpellation.

#### **Objectifs**

En attendant la mise en œuvre du Plan de renforcement des capacités, le Secrétariat CSAO/OCDE voudrait saisir l'opportunité de la première évaluation externe de la Charte PREGEC pour accompagner les organisations de la société civile (OSC), à développer une stratégie et un plan de plaidoyer dans la perspective d'une application effective de la charte PREGEC auprès des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

**L'objectif global** de cet atelier de réflexion est de permettre aux OSC sahéennes et ouest-africaines de construire des dossiers/produits d'interpellation sur l'application de la charte PREGEC et de les porter auprès des enceintes de prise de décision à travers l'identification et la validation de messages clés.

**Les objectifs spécifiques** sont triples, à savoir de permettre aux OSC de :

- Mettre à niveau les membres sur la charte, les recommandations clés de l'évaluation externe ainsi que celle de la société civile, les notes politiques produites à cet effet ;
- Analyser le contexte et le jeu de pouvoir dans les pays et au niveau de la région ;
- Formuler des objectifs de plaidoyer et d'interpellation, les cibles et les résultats relatifs à l'application de la Charte PREGEC ;
- Définir les supports de communication pour les actions de plaidoyer ;
- Définir un calendrier afin d'entreprendre des actions pilotes de plaidoyer dans quelques pays représentatifs (2-3 pays) et au plan régional

**Les principaux résultats attendus sont les suivants :**

- une meilleure compréhension des enjeux autour de la charte par la société civile régionale ;
- une stratégie de plaidoyer et un plan d'actions issus des conclusions de l'évaluation externe de la Charte PREGEC sont élaborés ;
- les supports de communication sont définis ;
- des actions concrètes de plaidoyer et d'interpellation auprès des décideurs politiques des parties signataires de la Charte (Gouvernements, OIGs, OSC et PTF), sont identifiées pour être conduites dans 2-3 pays représentatifs et au plan régional.

## **2. Organisation de l'atelier**

---

Le renforcement des capacités d'interpellation des OSC sur l'application de la Charte PREGEC concerne l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, de la société civile et du secteur privé de la région. Le ROPPA, en tant qu'organisation coordonnatrice fédèrera les autres organisations représentatives de la société civile et du secteur privé autour de l'activité. OXFAM, organisation de la société civile activement impliquée au même titre que le ROPPA, le RBM et Afrique Verte dans le processus de négociation et d'adoption de la Charte PREGEC, et ayant par ailleurs coordonné la première analyse de l'application de la Charte en 2012, assumera la fonction de facilitateur en accompagnant le réseau des OSC vers l'atteinte des objectifs visés.

## **Contenu**

- L'atelier de réflexion va durer 02 jours et devra connaître la participation de 30 participants des représentants des OSC pour l'identification et la définition de messages prioritaires, ainsi que l'élaboration de la stratégie de plaidoyer à mettre en œuvre pour le respect de l'application de la charte. Cela devra se faire sur la base des principales conclusions de l'évaluation externe, ainsi que des résultats de l'analyse préliminaire faite par OXFAM en 2012.
  
- L'atelier sera animé par un consultant, expert en communication et en animation

L'atelier est prévu pour se tenir du 27 au 28 juillet 2016 à Ouagadougou, au Burkina-Faso.